

Syndicat des Territoriaux& ICT Ville de Marseille & CCAS

4, Boulevard Henri Boulle 13004 Marseille - ☎ : 04 91 36 20 73
☑ : cgtvdm@ free.fr et cgtictvdm@free.fr- Site syndicat : cgtvdm.reference-syndicale.fr

Marseille le 25 janvier 2021

STOPALA « MALTRAITANCE »

Suite à un protocole sanitaire inapplicable dans les écoles du à un manque de personnel criant depuis de nombreuses années, la CGT a déposé un préavis de grève reconductible.

Afin d'assurer la sécurité des enfants et des agents pendant la pause méridienne, la CGT a demandé la mise en place de panier repas individuel et jetable sur l'ensemble des écoles de la Ville de Marseille. Etant entendu que si l'autorité territoriale répondait favorablement à cette demande, nous suspendrions ce préavis.

Malheureusement, la municipalité n'ayant pas répondu en totalité à nos revendications et vu « l'état critique » des conditions de travail des agents et l'insécurité des enfants pendant la surveillance cantine, ce préavis de grève est maintenu.

Toutefois, si les mesures qui seront mises en place vont dans le sens d'une amélioration des conditions d'accueil des enfants pendant le temps de restauration, ce préavis de grève serait retiré.

La grève reconductible part du 26 janvier 2021 au vendredi 19 février 2021

Vous pouvez faire 1h à 2h de grève à partir de 11h la demi-journée ou la journée